



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101074

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/09/2024 11H11 C:005360 I:15972
V/REF : 960856
V/Email reçu le Jeudi 19/09/2024 à 11H11

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 02841
IMMEUBLE : BOCAGE 1 -2841
3/9/15, RUE DES MARRONNIERS
69960 CORBAS

Vaulx en Velin, le 28 Octobre 2024

Référence Marché: M_230809003-1
LOCALISATION : ALLEE N9 ET 15 MARRONNIER -
MOTIF : INTERVENIR POUR LE REGLAGES DU FERME PORTE SUR PORTE DU HALL DU 15 ET
DU 9
/ MA 24/09/24 A 11H33-
RECU MAIL DE MME CHAMBLAS -
JE VIENS DE PASSER SUR CETTE RÉSIDENCE ET LES PORTES NE FERMENT. MERCI
DE RENVoyer VOTRE TECHNICIEN.
Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 23/09 A 09H15 :
INTERVENTION EN PARTIE COMMUNE
REGLAGE DU FERME-PORTE HYDRAULIQUEH30 :LA PORTE HALL DE L'ALLEE 15
REGLAGE DU FERME-PORTE HYDRAULIQUE DE LA PORTE HALL DE L'ALLEE 9
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE - RAS
REPLI DU MATERIEL

LE 30/09 A 08H30 :
REGLAGE DES DEUX PORTES HALL
PREVOIR UNE SOUDURE DE LA CHARNIERE DE LA PORTE HALL ALLEE 9
PREVOIR LA REPARATION DU SYSTEME DE FERMETURE MAGNETIQUE DE LA PORTE
HALL ALLEE 15

LE 16/10 A 08H45 :
A PARTIR DE PORTE DE L'ALLEE 9
REGLAGE, AJUSTEMENT ET SOUDURE DES CHARNIERES
REGLAGE ET AJUSTEMENT DE LA PORTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

A PARTIR DE LA PORTE ALLEE 15
REGLAGE ET AJUSTEMENT DU SYSTEME DE FERMETURE ET DE LA PORTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101074

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 17/10/24 a 17H22 Mme D. CHAMBLAS

CS LCOMPTER Email envoyé le 24/09/24 a 08H50 Mme D. CHAMBLAS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	3	55,62	55,62
2,00	MS00022-Reglage ferme porte hydraulique	3	80,90	161,80
2,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	7	50,56	101,12
TOTAL H.T.				318,54
T.V.A. a 10,00%				31,85
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>350,39</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 960856 du 19/09/2024

Réc.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

9 ET 15 RUE DES MARRONNIERS
69960 CORBAS

THCMEIPCI Txv hors contra Menuiseries int Partie cne int.

02-EE-2212-ENT-61567100

Marché : M - 230809003-1

02841-00001 BOCAGE 1 CORBAS

Délai

Date limite exécution : 04/10/2024

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00053 Règlage de porte de hall compris réglage des paumellesajustage de la crémonne, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions REGLAGES FERME PORTE SUR PORTE DE HALL DU 15 RUE DES MARRONNIERS ET DU9 RUE DES MARRONNIERS CORBAS	2,00	50,57	101,14	10,11	111,25
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,62	55,62	5,56	61,18
Total H.T.					156,76
Total TVA					15,67
Total TTC					172,43

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



Bon de Commande

N° : 960856 du 19/09/2024

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 19/09/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **RUE DES MARRONNIERS 69960 CORBAS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **19/09/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 960856